S.E.R. le Cardinal Albert VANHOYE

Présentation du commentaire de Luc et du *Traité de rhétorique biblique* de R. Meynet, Table ronde du 10 mai 2007, Rome

Excellences, Monsieur l'Ambassadeur, Messeigneurs, Mesdames, Messieurs

Une excellente initiative nous réunit ici ce soir. Elle a été prise par Monseigneur Patrick Valdrini, Directeur du Centre culturel S^t Louis de France sur la suggestion de Monsieur l'Ambassadeur de France près le Saint-Siège. L'occasion, vous le savez certainement, est l'attribution, par l'Académie Française, du Grand Prix de philosophie de l'année 2006 au Père Roland Meynet, Professeur à la Faculté de Théologie de l'Université Grégorienne, pour son commentaire de *L'Évangile de Luc* publié à Paris en 2005.

Pour faire bonne mesure, un autre ouvrage du Professeur Meynet, publié à Paris cette année-ci, vous est présenté en même temps, il s'intitule *Traité de rhétorique biblique*.

Ce sont deux œuvres importantes, elles sont imposantes quantitativement, le commentaire est un volume de 1036 pages, le traité a 717 pages, elles sont surtout importantes qualitativement, parce qu'elles ouvrent de nouveaux chemins à l'exégèse biblique et sont composées de main de maître. Elles font partie toutes les deux d'une nouvelle collection fondée par le Prof. Meynet, collection qui s'appelle « Rhétorique sémitique » et qui, comme son nom l'indique, étend son rayon d'action au-delà de la Bible à d'autres littératures sémitiques, comme les textes akkadiens et ougaritiques, qui sont antérieurs aux textes bibliques ou les textes de la littérature arabe, qui leur sont postérieurs, en particulier les textes du Coran. La collection paraît aux éditions Lethielleux à Paris, le premier volume paru est le commentaire de l'Évangile de Luc, le troisième, paru cette année, est une étude de la composition d'une sourate du Coran, étude faite par le petit frère Michel Cuypers.

Avant de présenter plus en détail les deux ouvrages, il me semble utile de parler un peu de leur auteur, pour montrer quelle excellente préparation il avait pour s'atteler à cette entreprise. Entré au noviciat après son baccalauréat, Roland Meynet a bénéficié évidemment de la longue formation donnée aux jeunes jésuites : formation spirituelle, formation littéraire avec des certificats de Licence ès Lettres, philosophie à Chantilly, deux ans d'expérience pédagogique à Alger, quatre ans de théologie, trois à Fourvière, un à Beyrouth.

Mais à cette formation classique Roland Meynet a ajouté beaucoup d'autres éléments, de grande portée. D'abord des études spéciales d'Arabe littéraire au Centre Pédagogique Arabe à Alger, poursuivies à la Faculté des Lettres d'Aix en Provence, avec obtention de la Licence d'Arabe et de la Maîtrise; ceci sera prolongé par un an d'enseignement de l'Arabe à l'Université de Lyon. La première publication de Roland Meynet date de ce temps-là, 1971, et c'est un livre intitulé *L'Écriture arabe en*

question. Les projets de l'Académie de langue arabe du Caire de 1938 à 1968. À la même époque, le P. Meynet se lance dans une branche complémentaire du savoir : il étudie la Linguistique générale à l'Université de Lyon II et y obtient des certificats de Linguistique Générale et de Phonétique-Phonologie ; il fait ensuite sa quatrième année de Théologie à Beyrouth. Son intérêt pour la composition de l'Évangile de Luc se manifeste déjà alors, c'est-à-dire dès 1971. Sous la direction du P. Paul Beauchamp, excellent maître, il prépare un mémoire en 1972-73 sur les chapitres 4 à 9 de saint Luc pour la maîtrise en théologie. Trois ans plus tard, après avoir préparé et obtenu à Aix en Provence un Diplôme d'Études Approfondies en Linguistique sous la direction du Professeur Georges Mounin, il prend pour sujet de sa thèse de Doctorat de 3^e cycle : l'Analyse rhétorique des chapitres 1 à 9 et 22 à 24 de l'Évangile de Luc. Il obtient la Mention Très Bien, avec félicitations du jury à l'unanimité, ce qui n'est pas fréquent. La thèse est publiée à Paris aux Éditions du Cerf en 1979 sous le titre Quelle est donc cette Parole ? Lecture « rhétorique » de l'Évangile de Luc (1-9 et 22-24).

Les années qui suivent sont occupées par une intense activité au Liban, à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, où il fonde et dirige le Centre d'Étude des Langues vivantes qui englobe le Centre de recherche et d'enseignement de l'arabe. Il invente, avec quelques collaborateurs libanais, une méthode d'enseignement de l'arabe et fonde l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth

Il n'oubliait pas pour autant l'Évangile de Luc et préparait une Thèse d'État, qu'il acheva pendant un semestre sabbatique aux États-Unis et à l'Institut Biblique de Rome. La thèse a pour sujet l'Évangile de Luc et la rhétorique biblique. La thèse de doctorat d'État a été soutenue le 16 juin 1986 à l'Université d'Aix-en-Provence et a obtenu la plus haute mention à l'unanimité. Le Professeur Georges Mounin faisait partie du jury, ainsi que le P. Paul Beauchamp et moi-même. La thèse avait 916 p. et était accompagnée d'un volume de 246 planches.

Elle a servi de base a un commentaire de l'Évangile de Luc basé sur l'analyse rhétorique et publié aux Éditions du Cerf en 1988. Ce commentaire se présente en 2 tomes, un premier tome de planches et un second tome de commentaire. Le tout fait 535 pages, beaucoup moins donc que le commentaire publié l'année passée, qui fait 1036 pages et qui a le grand avantage de n'être pas divisé en deux tomes, ce qui rend beaucoup plus facile la consultation et la lecture. D'une édition à l'autre, le commentaire s'est donc précisé et approfondi, il s'est amplifié et amélioré.

L'intérêt du Professeur Meynet pour la rhétorique biblique est allé de pair avec son étude de l'Évangile de Luc et est allé bien au-delà. Déjà en 1978 il publiait dans la *Nouvelle Revue Théologique* un article intitulé « Comment établir un chiasme. À propos des Pèlerins d'Emmaüs ». Les articles se sont ensuite succédés, s'étendant au décalogue, au prologue du IV^e évangile et même à la description homérique du bouclier d'Achille.

En 1982 il publiait aux Éditions du Cerf une *Initiation à la rhétorique biblique* en 198 pages plus 60 p. de planches. En 1989 il publiait *L'Analyse rhétorique*. *Une nouvelle méthode pour comprendre la Bible. Textes fondateurs et exposé systématique*, ouvrage qui a paru aussi en italien, puis en anglais.

En collaboration avec le Professeur Pietro Bovati, ici présent, il a appliqué la méthode au Livre du prophète Amos, ce qui a produit plusieurs ouvrages importants en français d'abord, en italien ensuite. Il a analysé aussi les récits de la Passion de Jésus

dans les évangiles synoptiques ; un gros ouvrage de 492 p. a été publié en français en 1999 et en italien trois ans après. *Un'introduzione ai vangeli sinottici* en italien est sortie en 2000, puis *Una nuova introduzione ai vangeli sinottici*, beaucoup plus ample en 2001, dont une nouvelle édition revue et augmentée est parue en 2006.

Il serait possible d'ajouter encore beaucoup d'autres détails, mais il me semble que j'ai suffisamment démontré l'excellente préparation du Professeur Roland Meynet pour la composition des deux ouvrages que nous célébrons aujourd'hui.

Cette excellente préparation se manifeste clairement dans chacun de ces deux ouvrages.

Le commentaire de *L'évangile de Luc* accorde une attention extrême à la composition de l'œuvre, car cette composition — je cite — « est la porte principale qui ouvre l'accès au sens » (p. 7). Il est très vrai qu'un commentaire qui se contente d'expliquer une phrase après l'autre reste forcément insatisfaisant ; il ne fait pas entrer profondément dans la pensée de l'auteur ; il laisse échapper beaucoup de connexions.

Roland Meynet montre qu'après un court prologue, nettement distinct de ce qui suit, l'évangile de Luc se compose de vingt-huit séquences groupées en quatre parties. Le titre qu'il a donné à la première est « La venue du Christ préparée par les messagers du Seigneur » (1,5–4,13); celui de la deuxième: « Jésus constitue la communauté de ses disciples en Galilée » (4,14–9,50); celui de la troisième: « Jésus conduit la communauté de ses disciples à Jérusalem » (9,51–21,38); celui de la quatrième: « La Pâque du Christ annoncée par les Écritures d'Israël » (22,1–24,53). Ces « parties » sont aussi appelées « sections » A, B, C, D. Cette double appellation provoque un peu de confusion et suscite une critique; selon la nomenclature indiquée p. 25, il ne fallait pas employer ici le titre de « partie », mais seulement celui de « section », parce que la partie est définie « unité [littéraire] de niveau inférieur » formée de 1, 2 ou 3 morceaux, tandis que la section est une unité littéraire de niveau supérieur, le plus haut niveau de division du Livre. « Le Livre est formé d'une ou de plusieurs sections ».

Reconnaissons tout de suite que cette légère incohérence terminologique est sans grand inconvénient.

Les trois premières sections se composent chacune de huit séquences, la quatrième en a seulement quatre.

Cette composition est très harmonieuse. Le P. Meynet montre que la structure est spéculaire, c'est-à-dire qu'il y a correspondance entre la dernière section et la première, et entre les deux sections centrales. À la venue du Christ (première section), correspond son départ (dernière section), au ministère de Jésus en Galilée (deuxième section), correspond son cheminement vers la Judée et Jérusalem (troisième section).

Les limites entre les sections se justifient très bien dans deux cas sur trois. Le début de la quatrième section en 22,1 est marqué par une formule nouvelle : « La fête des Azymes, appelée la Pâque, approchait ». Luc n'a jamais parlé auparavant de « la fête des Azymes » et il n'a nommé la Pâque qu'une seule fois ; mais c'est dans l'évangile de l'enfance, dans l'épisode de Jésus perdu et retrouvé au Temple, épisode qu'est en rapport étroit avec la Passion–Résurrection. Dans le chapitre 22 le mot Pâque est ensuite répété cinq autres fois. Ce début est donc très net. Le début de la troisième section en 9,51 est marqué par une phrase solennelle : « Il advint, tandis que se remplissaient les jours de son élévation, qu'il endurcit son visage pour partir vers Jérusalem. » (9,1). Auparavant, il n'a jamais été question d'un départ de Jésus vers

Jérusalem ; après 9,51, ce départ est mentionné de nouveau deux versets plus loin ; parlant de Jésus, Luc dit alors, littéralement, que « son visage était en partance vers Jérusalem ». Ce début est donc également très net.

Par contre, la division entre la première et la deuxième section ne me semble pas incontestable, parce qu'une autre division est marquée beaucoup plus visiblement dans l'évangile. Le Professeur Meynet met la division après les tentations de Jésus, au moment où Jésus retourne en Galilée et commence son ministère (4,14). Il y a là certainement une division du récit, mais est-elle la plus importante ? Il me semble que non et qu'il faut reconnaître comme plus importante la division indiquée par l'évangéliste au début du chapitre 3, c'est-à-dire entre l'évangile de l'enfance et la prédication de Jean-Baptiste. Il y a là un début sous forme de datation très solennelle. Ce texte commence en disant : « La quinzième année du gouvernement de Tibère César... » et nomme ensuite le procurateur Ponce Pilate, les tétrarques Hérode, Philippe, Lysanias et les grands prêtres Anne et Caïphe. On ne trouve jamais dans toute la Bible une autre datation aussi solennelle. Il me semble donc difficile d'accepter en cet endroit la position du Professeur Meynet, qui considère cette phrase comme un début de division secondaire. Littérairement parlant, elle se présente, au contraire, comme le début de la division la plus importante de tout l'évangile. Elle manifeste une distinction très nette entre l'évangile de l'enfance, d'une part, et une autre époque, d'autre part, qui commence avec la prédication de Jean Baptiste. Cela correspond aux indications données par Luc dans les discours des Actes des Apôtres, selon lesquelles le témoignage des apôtres prenait comme point de départ la prédication de Jean Baptiste (Ac 1,22; 10,37; 13,24).

Si on tient compte de ces constatations, la première section ne comprendra que six séquences au lieu de huit ; rappelons que la quatrième section, qui est parallèle à la première, ne comprend que quatre séquences ; le rapport quantitatif est donc amélioré. Entre la deuxième et la troisième section, le rapport devient au contraire moins étroit : dix séquences d'un côté, huit de l'autre.

Le commentaire est savamment divisé à plusieurs niveaux. Au début, un schéma présente la division de la section en huit ou quatre séquences groupées en sous-sections, avec indication des correspondances entre sections. Un autre schéma présente ensuite la division d'une séquence en plusieurs passages, avec indication des correspondances, qui sont le plus souvent en ordre concentrique, après quoi vient le commentaire d'un passage après l'autre : la composition du passage est d'abord expliquée, ensuite le contexte biblique est généralement présenté, enfin une interprétation est proposée.

Dans ses explications, le Professeur Meynet manifeste des capacités pédagogiques hors pair et une habileté extraordinaire pour les dispositions typographiques.

Du texte grec de l'évangile, il donne d'abord une traduction très littérale, qui en réalité est un décalque du grec plutôt qu'une traduction en français. Mais ce décalque permet de percevoir et d'apprécier la disposition de tous les détails du texte.

Voici, par exemple, le début du cantique de Zacharie :

« Béni le Seigneur, Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et fait délivrance pour le peuple de lui et il a suscité une corne de salut pour nous ». En français, on ne dit pas « le peuple de lui », on dit « son peuple », mais cette traduction fait perdre la relation entre le pronom « lui » et le pronom « nous », relation qui se retrouve ensuite plusieurs fois dans le cantique. En un deuxième temps, le Père Meynet donne la traduction correcte : « son peuple ».

Pour mettre en évidence la composition des textes, toutes les possibilités typographiques sont exploitées : espacements, alignements, encadrements, caractères gras, italiques, majuscules, signes divers. Le lecteur voit directement comment le texte est composé, ce qui permet à l'auteur d'être plus sobre dans ses explications.

De nombreux schémas illustrent les explications. Les richesses du texte évangélique sont ainsi mises pleinement en valeur. Ce commentaire de l'évangile de Luc est vraiment créateur et illuminateur. Il mérite les plus grands éloges.

Il me faut maintenant présenter aussi l'autre ouvrage de Roland Meynet, son *Traité de rhétorique biblique*, ouvrage magistral, qui expose « de façon systématique et approfondie les principes de la rhétorique biblique », laquelle est complètement différente de la rhétorique gréco-latine, qui, depuis la Renaissance, domine notre culture et qui a récemment étendu beaucoup son influence sur l'exégèse de la Bible. Quand je dis « récemment », cela signifie depuis une trentaine d'années surtout.

Comme l'écrit le P. Meynet, « les constructions concentriques » de la Bible « sont bien différentes des développements linéaires de la rhétorique occidentale » (p. 644). Une des caractéristiques de la rhétorique biblique est la correspondance binaire entre deux éléments du texte. L'hébreu, d'autre part, ne compose pas de phrases très complexes, comme le font les orateurs grecs ; plutôt que la syntaxe, il utilise la parataxe, la juxtaposition d'éléments grammaticaux.

Face à la tendance dominatrice de la rhétorique gréco-latine, il est important, pour le plus grand bien de l'exégèse, de faire connaître la rhétorique biblique. C'est ce que fait magistralement ce traité, préparé, je l'ai dit, par une trentaine d'années de travail et par de nombreuses publications antérieures. Le sens pédagogique du P. Meynet se manifeste ici avec une particulière évidence, ainsi que sa longue expérience d'enseignement.

Le Traité a trois parties, précédées d'une introduction et d'un long chapitre sur l'histoire de la recherche.

L'introduction est très intéressante et très substantielle. Elle précise d'abord que la rhétorique biblique n'est pas prescriptive, elle n'édicte pas, comme la rhétorique classique, les règles à suivre pour persuader un auditoire ; elle est uniquement descriptive, elle décrit « la manière de composer des auteurs bibliques. » L'introduction explique ensuite « les caractéristiques essentielles de la rhétorique biblique », qui sont la binarité, c'est-à-dire la forme binaire de l'expression, et la parataxe, l'une et l'autre à plusieurs niveaux, celui de la langue, celui du discours, celui de l'ensemble de la Bible. Des exemples sont donnés, ce qui facilite la lecture.

Le long chapitre sur l'histoire de la recherche est extrêmement instructif, car il cite de larges extraits d'ouvrages écrits au XVIII^e et XIX^e siècle par des précurseurs, ouvrages devenus introuvables. Pour lire certains d'entre eux, le P. Meynet a dû aller jusqu'à Oxford, où ils sont conservés dans la célèbre bibliothèque Bodléienne.

Les trois parties du Traité étudient successivement la Composition, le Contexte et l'Interprétation.

L'étude est menée de façon très méthodique, avec une précision minutieuse, une savante progression et toujours avec une grande habileté pédagogique, en donnant des exemples et en utilisant les multiples procédés typographiques dont j'ai déjà parlé.

L'étude de la Composition part des rapports d'identité ou d'opposition entre les éléments linguistiques, elle passe ensuite aux niveaux de composition, depuis le membre de phrase jusqu'au livre tout entier et même aux rapports entre les livres et entre les deux Testaments. Ensuite sont étudiées les figures de composition, c'est-à-dire les divers genres de symétries, les compositions parallèles, spéculaires, concentriques, ainsi que les symétries partielles. Un chapitre traite alors de la réécriture, c'est-à-dire de la façon de disposer typographiquement un texte pour mettre en évidence les divers éléments de sa composition. C'est là, je l'ai dit, un art que le P. Meynet possède excellemment!

L'étude du Contexte m'a paru spécialement éclairante, car elle corrige l'idée simpliste qu'on a souvent du contexte, en le définissant par la contiguïté. Le contexte d'une phrase étant vu dans la phrase précédente et la phrase suivante, et de même, le contexte d'un passage étant vu dans le passage précédent et le passage suivant. Le P. Meynet montre que, dans la notion de contexte, il faut faire intervenir la composition. Effectivement, pour éclairer le sens d'une phrase, il faut voir avec quelles autres elle est mise en rapport par la composition. Si la composition est concentrique, ces autres phrases peuvent être très éloignées. Par exemple, dans la Lettre aux Hébreux, le début de la section centrale présente le Christ comme « le célébrant du sanctuaire et de la tente véritable » (He 8,1-2). Quel rapport y a-t-il entre le sanctuaire et la tente ? C'est la première fois que l'auteur en parle ; les versets qui précèdent ne donnent donc aucune lumière. Ceux qui suivent ne parlent plus de sanctuaire, mais seulement de la tente aménagée par Moïse. Les exégètes qui confondent contexte et contiguïté en concluent que « sanctuaire » et « tente » sont deux termes qui désignent le même objet. En réalité, il faut aller vingt-deux versets plus loin pour voir que la tente ne se confond nullement avec le sanctuaire, car le Christ est passé « par la tente » pour entrer « dans le sanctuaire ». Celui-ci est défini treize versets encore plus loin. La section a une composition concentrique; cette formule de son début annonce ce qui sera expliqué ving-deux et trente-cinq versets plus loin. On voit par cet exemple que l'étude de la composition est indispensable pour définir un contexte.

Roland Meynet distingue l'intratexte et l'intertexte. Par intertexte il entend les relations à l'intérieur du texte, par intertexte, les relations du texte avec d'autres textes, qui constituent son contexte au sens large. Une attention spéciale est accordée au centre des compositions concentriques, car ce centre éclaire l'ensemble.

La troisième et dernière partie présente des observations très suggestives sur l'utilité de la rhétorique biblique pour l'interprétation des textes de la Bible. On ne s'en douterait pas, mais la connaissance de la rhétorique biblique est utile à tous les niveaux, même au premier niveau de l'étude des textes, qui est celui de la critique textuelle. On peut montrer que certains états d'un texte sont des variantes fautives, dues à l'ignorance des habitudes bibliques de composition. Lisant dans la Lettre aux Hébreux : « approchons-nous [...] afin que nous recevions miséricorde et que grâce nous trouvions... » le scribe du Vaticanus a ramené ce chiasme biblique au style grec en supprimant « nous trouvions » et en mettant simplement « afin que nous recevions miséricorde et grâce ».

La connaissance de la rhétorique biblique est encore plus utile évidemment pour l'interprétation des textes. Lu sans cette connaissance, le début du Ps 72 qui dit : « Dieu, donne au roi ton jugement, au fils du roi ta justice » sera interprété comme parlant de deux personnages, un roi et son fils, qui reçoivent deux attributions différentes. Mais si on connaît la rhétorique biblique, on comprend tout de suite qu'il s'agit d'un cas de parallélisme synonymique, qui parle d'un seul personnage, le roi actuel, fils du roi précédent.

Le P. Meynet continue en montrant l'utilité de la rhétorique biblique pour l'étude des rapports entre un texte et les textes cités ou apparentés. Ensuite, il parle du don de l'interprétation : « La Bible nous révèle que c'est Dieu qui donne l'interprétation. Et l'expérience le confirme » (p. 623). Enfin, il ouvre des perspectives prometteuses et signale, en particulier, qu'une « Société internationale pour l'étude de la Rhétorique Biblique et Sémitique » a été fondée l'année passée pour mettre en relation et soutenir tous les chercheurs qui travaillent dans ce secteur important.

Je termine sur ces perspectives, en ayant conscience des limites de cette présentation — il faudrait dire beaucoup plus et beaucoup mieux — ; j'espère toutefois en avoir dit assez pour susciter en vous une grande admiration pour l'œuvre impressionnante de Roland Meynet, ainsi qu'un vif désir de mieux la connaître et de la faire connaître.

© Studia Rhetorica Biblica et Semitica

[17.05.2007]